



## LES BREVES DE LA SEMAINE DU 22 AU 26 JUIN 2020

### ➤ **Info UNSA-Cefi sur les nouveaux espaces de travail**

La Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE) vient de mettre à la disposition des administrations de l'Etat et de ses opérateurs un espace extranet sur les nouveaux espaces de travail. Appelé « travailler autrement », cet extranet vise à accompagner les acteurs publics dans la mise en place progressive de nouveaux espaces de travail.

### ➤ **L'expérience du télétravail « contraint » due au confinement et ses impacts sur le management**

La Direction Interministérielle du Numérique (DINUM), appuyée de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), a sondé les cadres supérieurs de l'Etat.

La majorité des encadrants considère avoir eu les capacités de se mettre assez vite au travail à distance et 60 % estiment avoir eu les moyens de mobiliser leur équipe à distance.

En revanche, 75 % des sondés déclarent que « leur administration avait une culture du télétravail insuffisante, voire absente, avant le confinement ».

### ➤ **Loi 2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire : les dispositions à retenir concernant la Fonction publique**

#### Neutralisation de la période d'urgence sanitaire pour la comptabilisation de la période d'interruption entre deux CDD afin d'obtenir un CDI.

La règle : un contractuel peut obtenir un CDI après six ans de services effectifs en CDD et quatre mois maximum d'interruption entre deux CDD. La loi neutralise cette période d'urgence sanitaire pour le calcul de la durée d'interruption entre deux contrats.

#### Autres mesures pouvant concerner nos MEF

- Un médecin du travail de la fonction publique est habilité à procéder à des tests de dépistage du Covid-19, selon un protocole défini par le ministère chargé de la santé.
- La fin de l'expérimentation de la titularisation des agents handicapés en apprentissage est repoussée d'un an, jusqu'au 8 août 2025.
- La fin de l'expérimentation permettant aux fonctionnaires en situation de handicap d'accéder à un corps ou cadre d'emploi de niveau ou de catégorie supérieur par la voie de détachement est également repoussée d'un an et se terminera le 31 décembre 2026.

Voir la loi : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000042007059](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000042007059)

### ➤ **Les situations des personnels des MEF au 23 juin 2020**

**En présentiel : 78 052 (62,07 %)**

**A domicile : 29 025 (23,13 % dont :**

- 23 760 en télétravail (18,88 %)
- 569 en ASA garde d'enfants (0,5 %)
- 4 629 en ASA ne pouvant télétravailler (3,7 %)
- 67 en quarantaine (0,05 %)

**Dans d'autres situations (maladie hors Covid, congés, autres) : 18 532 (14,7 %)**

**En maladie (Covid) : 123 (0,1%)**

**Total : 125 732**